

Parcoursup

22 mai - 5 septembre : la phase principale d'admission dans l'enseignement supérieur

La phase principale d'admission dans l'enseignement supérieur démarre le 22 mai et se déroule jusqu'au 5 septembre. Mode d'emploi en vidéo.

22 mai. Lou reçoit sur son téléphone une notification de l'appli Parcoursup : elle a déjà plusieurs propositions d'admission. Elle se connecte à son dossier.

Lou consulte l'onglet admission. Sur les 7 vœux qu'elle a faits, Elle a reçu 2 propositions d'admission, elle est sur liste d'attente pour 4 autres vœux et elle a reçu un NON pour une formation sélective.

Lou consulte d'abord ses propositions d'admission : elle a reçu un OUI pour une formation en IUT et un OUI-SI pour une licence à l'université.

Si elle choisit le "oui-si", elle pourra bénéficier d'un parcours personnalisé qui lui permettra d'acquérir de nouvelles compétences et de réussir sa licence.

Lou doit faire son choix avant la date limite : le 28 mai, 23h59, heure de Paris.

Elle a donc 7 jours pour se décider et ne peut accepter qu'une seule proposition.

Après en avoir discuté avec ses proches et ses professeurs, Lou a fait son choix.

Le 24 mai. Elle accepte la place en IUT et renonce ainsi à la proposition en licence de chimie à l'université A. Lou doit ensuite choisir de maintenir ou non ses vœux « sur liste d'attente ». Elle décide de maintenir 3 vœux en IUT qui lui plaisent encore plus que celui qu'elle a accepté. Elle renonce à son vœu en licence de chimie à l'université B.

Elle doit maintenant confirmer ses choix pour les valider.

Le 27 mai. Lou reçoit de nouvelles propositions d'admission.

Elle se connecte à son dossier : 2 de ses vœux en attente se sont transformés en nouvelles propositions d'admission en IUT.

Elle accepte la formation qui l'intéresse le plus, renonçant ainsi à la proposition qu'elle a acceptée le 24 mai.

Lou renonce aussi à son dernier vœu sur liste d'attente.

Elle confirme son choix.

Ça y est, il ne lui reste plus qu'à s'inscrire ! Un message de l'établissement lui précise les modalités d'inscription administrative dans l'IUT qu'elle a choisi. Après le bac, Lou se prépare déjà à devenir étudiante à la rentrée.

La situation de son amie Aya est différente. Le 22 mai, elle a reçu des réponses positives mais elle est sur liste d'attente pour tous ses vœux. La situation va évoluer rapidement : des places vont se libérer et elle pourra recevoir des propositions d'admission.

De son côté, le 22 mai Yohan a reçu des "non" à tous ses vœux : il n'a demandé que des formations sélectives.

Il en parle tout de suite à son professeur principal et à son entourage.

Sur Parcoursup, il va recevoir un message qui lui indique qu'il peut solliciter dès le 22 mai la Commission d'accès à l'enseignement supérieur de son académie. Celle-ci va l'aider à trouver une formation qui correspond à son projet pour la rentrée 2018.

Comme Lou, Aya et Yohan, ayez les bons réflexes pour faire vos choix :

- Téléchargez ou mettez à jour l'application mobile Parcoursup pour être alerté dès que vous recevez une proposition d'admission.
- Quelle que soit votre situation, échangez avec votre professeur principal et vos proches : ils pourront vous conseiller et vous accompagner tout au long de cette étape.
- Prenez le temps de réfléchir avant de faire vos choix puis répondez dans le délai prévu pour chaque proposition d'admission reçue.
- N'hésitez pas à contacter via Parcoursup la commission d'accès à l'enseignement supérieur de votre académie : dès le 22 mai, si vous n'avez reçu que des non et après les résultats du baccalauréat si vous n'avez toujours pas de proposition d'admission, la commission pourra vous proposer une formation en fonction de votre projet d'étude pour la rentrée.
- Et pour tous, à partir du 26 juin, grâce à la phase complémentaire, vous pourrez faire de nouveaux vœux pour des formations qui ont des places disponibles.